

CONTRA DE GARANTIE COMMERCIAL

Version du 1^{er} Février 2024

1. Entrée en vigueur et champ d'application

1.1. Les présentes conditions sont celles de la boutique PC Market Ci qui est la propriété de la société BURO+ en sa totalité, ainsi que l'ensemble des droits y afférents, dont le siège social est situé à Cocody Angré, juste derrière le commissariat de police du 22^{ème} arrondissement, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Côte d'Ivoire sous le numéro CI - ABJ-2015-A-7253.

Email : contact@pcmarket.ci

Numéro de téléphone : 05 55 35 25 35 (du lundi au vendredi de 9h à 18h et le dimanche de 11h à 18h).

Ce contrat de garantie commerciale (« le Contrat de Garantie Commerciale ») entre en vigueur à compter du 1^{er} Février 2024 et est donc applicable à toute vente de Produits éligibles effectuée à compter de cette date. Il complète les Conditions Générales de Vente (les « CGV ») auxquelles il se réfère expressément et dont toutes les dispositions non amendées en vertu des présentes restent applicables. Les conditions générales de garantie et de service après-vente valables jusqu'au 31 Janvier 2024 et applicables aux ventes concluent antérieurement.

1.2. Le Contrat de Garantie Commerciale a pour objet de définir les conditions de la garantie commerciale accordée par PC Market Ci ainsi que celles du service après-vente qui sera assuré aux consommateurs-utilisateurs finaux (le ou les « Client(s) »), pour les produits vendus PC Market Ci (les « Produits »), vendus soit directement via le site Internet de PC Market Ci (www.pcmarket.ci), soit en boutique et ce, quelles que soient la boutique où le client a fait son achat (PC Market Angré, PC Market Treichville ou PC Market Bouaké).

1.3. Le service après-vente auprès des Clients, sera pris en charge par PC Market Angré sinon, nonobstant le fait que certaines garanties légales peuvent être applicables aux boutiques secondaire selon la ville où les Produits sont vendus auxdits Clients. Les boutiques PC Market s'engagent toutefois à informer ou à faire informer les Clients des modalités précises du service après-vente des Produits objets des présentes conditions générales, ce qu'il garantit à PC Market Ci.

1.4. Les présentes conditions ainsi que la garantie commerciale s'appliquent exclusivement aux Produits vendus uniquement en Côte d'Ivoire.

1.5. L'envoi par le Client du formulaire SAV dûment renseigné sur le site de PC Market Ci (www.pcmarket.ci) vaut contrat écrit et emporte connaissance et acceptation sans réserve du présent Contrat de Garantie Commerciale. Il prévaut sur toute autre version ou tout autre document contradictoire, ayant le même objet. Toute demande de prestation de services après-vente hors garantie fera l'objet d'un devis mentionnant le coût de la prestation.

2. Garantie commerciale de PC MARKET CI.

Les Produits sont garantis contre tout défaut de conception et de fabrication dans les conditions suivantes : cette garantie ne se substitue pas aux garanties légales applicables. En conséquence, les services et avantages proposés par la garantie commerciale de PC Market Ci s'ajoutent aux droits qui sont conférés par la Loi au Client, ils ne les remplacent pas.

2.1. Période de garantie.

La période de cette garantie commerciale commence à courir à compter du jour d'achat du Produit. Toute période d'immobilisation du Produit pendant le cours de la garantie commerciale, aux fins de remise en état couverte par cette garantie, suspend le délai de garantie qui reste à courir jusqu'à la délivrance du Produit remis en état. Cette période court à compter de la mise à disposition pour réparation ou remplacement du Produit et reprend à compter du renvoi du Produit réparé ou remplacé. La durée de cette garantie commerciale est définie dans le tableau ci après ou le Client pourra prendre connaissance.

Tableau des garanties selon le produit acheté

PRODUITS	CONDITIONS	GARANTIE
Accessoires		1 Mois
Téléphone portable		1 Semaine
Unité centrale	Jusqu'à la 4th Génération A partir de la 6th Génération à plus	3 Mois 6 Mois
Moniteur (écran d'ordinateur)	De 17 à 20 De 22" à plus	1 Mois 3 Mois
Complet bureau	Jusqu'à la 4th Génération A partir de la 6th Génération à plus	3 Mois 6 Mois
PC Portable	Jusqu'à la 4th Génération A partir de la 6th Génération à plus	3 Mois 6 Mois
Imprimante		1 Mois
Tablette	Jusqu'à la 4th Génération A partir de la 6th Génération à plus	3 Mois 6 Mois
Station de travail	Jusqu'à la 4th Génération A partir de la 6th Génération à plus	3 Mois 6 Mois

2.2. Réparation ou remplacement. Si pendant la période de garantie telle que définie ci-dessus, le Produit s'avère défectueux en raison de sa conception ou de sa fabrication ou d'une pièce défaillante, PC Market Ci s'engage, dès lors que les conditions d'application de sa garantie commerciale sont remplies, à en assurer la réparation ou le remplacement, sans facturer la main-d'œuvre et les pièces. PC Market Ci se réserve le choix discrétionnaire, en fonction du coût engendré, de réparer le Produit ou de le remplacer par un modèle identique ou équivalent. Afin de procéder aux réparations, PC Market Ci pourra utiliser des pièces ou des produits neufs ou reconditionnés. Les pièces extraites ou séparées du Produit afin d'être remplacées deviennent la propriété de PC Market Ci. Aucun remboursement du Produit du Client ne sera effectué.

2.3. Frais. Pour les Produits sous garantie, les frais de port, d'emballage, d'assurance, d'expédition et de réexpédition sont à la charge de PC Market Ci. Pour les Produits hors garantie, les frais de port, d'emballage, d'assurance, d'expédition et de réexpédition sont à la charge du Client.

2.4. Exclusions de garanties. La garantie commerciale de PC Market Ci n'est pas applicable dans les cas suivants :

- Installation ou utilisation du produit en contradiction avec les standards techniques ou de sécurité en vigueur ou les instructions fournies par PC Market Ci ;
- Ouverture du produit, démontage non autorisé, modifications ou réparations effectuées par l'utilisateur final ou par des personnes ou prestataires non agréés par PC Market Ci ;
- Modification du software effectuée par l'utilisateur final ou par des personnes ou prestataires non agréés par PC Market Ci,
- Numéro de série ou plaque signalétique, IMEI arraché, illisible, non disponible ;
- Utilisation du produit avec des accessoires, périphériques et autres produits dont le type, l'état et/ou les normes ne répondent pas aux prescriptions de PC Market Ci ;
- Défauts liés au fait que le produit a été utilisé ou connecté à un équipement ou à un logiciel non approuvé par PC Market Ci ;
- Défauts et dommages résultant d'une négligence ou d'une faute, d'un acte volontaire, d'une utilisation incorrecte ou abusive du produit, d'un accident ou d'une manipulation non conforme à une utilisation normale, et ce quelle qu'en soit la cause ;
- Causes extérieures au produit, telles que (sans que cette liste soit limitative) : foudre, incendie, surtension électrique, branchement sur une prise défectueuse ;
- Oxydation due à une mauvaise insertion imputable au client du cache port USB ou audio, caches indispensables à l'étanchéité du produit ;
- Dommages causés aux éléments extérieurs des ordinateurs portables, moniteurs ou téléphones portables (notamment casse écran ou de la coque).
- Téléphones non destinés à une commercialisation ;
- Les éléments matériel qui se consomme au premier usage, tels que les piles, tête de lecture, lecteur et aussi les boîtes d'alimentations, transformateurs, haut-parleurs, télécommandes, carte électroniques.

En cas d'expiration de la période de garantie ou d'exclusion de garantie, PC Market Ci peut proposer un devis et une prise en charge payante du Produit dans les conditions décrites ci-après.

3. Conditions de prise en charge des Produits hors garantie.

En cas d'exclusion de garantie, pour quelque raison que ce soit (délai de garantie dépassé, conditions non remplies, etc.), le rapport du service technique de PC Market Ci, sera accompagné d'un constat justifiant de l'exclusion et d'un devis de réparation.

Pour les Produits hors garantie, les frais de port, d'emballage, d'assurance, d'expédition sont à la charge du Client.

En cas de refus de ce devis et sans demande de restitution du Produit non réparé dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception du devis, le Produit sera considéré comme abandonné par le Client et pourra être détruit par PC Market Ci, auquel cas aucun dédommagement ne pourra être demandé à PC Market Ci.

Toute autre demande de réparation du Produit hors garantie par le Client accepté par PC Market Ci fera l'objet d'une facturation au Client des frais de réparation, de gestion et de port, sur devis approuvé.

Dans le cadre d'une réparation hors garantie, le Client ne bénéficie pas de la garantie légale de conformité pour les pièces ou fournitures fournies à titre accessoire dans le cadre de la prestation effectuée, à moins que celles-ci constituent l'objet principal du contrat conclu ou qu'elles n'aient été acquises par le Client dans le cadre d'un contrat de vente distinct.

4. Garantie spécifique PC Market CI panne au déballage

4.1. Définition

Cette garantie s'applique uniquement en cas de panne du Produit lors de sa mise en service 6/8 intervenant dans les quinze (15) jours francs de sa réception.

Dans cette hypothèse, si la panne est avérée, et hors cas d'exclusion visés ci-dessous, un autre article identique est adressé aux frais de PC Market CI au Client.

4.2. Mises en œuvre

Cette garantie doit être signalée dans un délai de quinze (15) jours francs à compter du jour de réception du Produit, dans les conditions visées à l'article 2.3, avec une description précise du problème rencontré avec le Produit.

4.3. Après la vérification en ligne (par appelle) de la dite panne si le produit rentre dans la garantie de la panne au déballage, PC Market CI donnera son accord au client pour le retour du produit.

Le Produit devra être retourné dans son état d'origine même si celui-ci a été ouvert.

Si le Produit ne correspond pas à une panne au déballage, il sera retourné, aux frais du Client, ou requalifié sous le motif adéquat.

4.4 Exclusions de la garantie panne au déballage

La garantie PC Market CI panne au déballage n'est pas applicable dans les cas suivants :

- ✓ Panne au déballage non avérée après diagnostic de la panne par les services de réparation de PC Market CI ;
- ✓ Panne imputable à une mauvaise utilisation par le Client du Produit ;
- ✓ Produits ouverts ou démontés ;
- ✓ Dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe, telles que celles décrites à l'article 2.4 ci-dessus ;
- ✓ Dommages dus à l'oxydation ;
- ✓ Produit retourné incomplet (sans la boîte d'origine, les accessoires etc.).